

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue St-François 20. On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

Table with 3 columns: PRIX D'ABONNEMENT, Un an, 6 mois, 3 mois. Rows for Suisse, Union postale, and Prix du numéro.

GAZETTE DE LAUSANNE ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montréux, Vevey, Genève, Nyon, Châablé, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LAUSANNE, 2 novembre 1891.

BULLETIN POLITIQUE

Le tsar Alexandre III, accompagné de la famille impériale de Russie et du roi et de la reine de Danemark, est arrivé samedi matin, à neuf heures, sur l'Étoile-Polaire, à Dantzig. Reçu sur le quai de débarquement par son ambassadeur à Berlin, le comte Schouvaloff, il a déjeuné à bord de son yacht et est monté à onze heures dans le train impérial qui doit le conduire directement à Livadia, en Crimée. Ainsi tombent les bruits répandus par une partie de la presse allemande et autrichienne sur une entrevue d'Alexandre III et de Guillaume II en Allemagne. Une rencontre des deux souverains, à l'une des stations du parcours suivi par le tsar, n'eût surpris personne; elle aurait eu simplement le caractère d'une démarche de courtoisie de la part de Guillaume II.

Le fait que cet événement n'a pas eu lieu permet seulement de supposer qu'aucun changement ne s'est produit dans la situation politique depuis les dernières démonstrations, et que les deux empereurs du Nord n'avaient à se faire aucune communication qui motivât leur rencontre.

Le 9 novembre, le prince de Galles aura accompli sa cinquantième année. La corporation de la Cité de Londres avait l'intention de célébrer cet anniversaire avec quelque solennité et avait fait des démarches auprès du prince pour savoir si ce projet aurait son agrément. Contrairement à l'attente de la corporation, le prince, tout en remerciant les dignitaires de la Cité de leurs excellentes intentions, a fait répondre qu'il désirait que son anniversaire de naissance fût célébré, cette année, avec le caractère privé et familial qu'il a toujours eu.

Il est à noter, cependant, que cette fois l'anniversaire de la naissance du prince de Galles ne saurait avoir le même caractère que les autres années, cela grâce à l'absence de la princesse de Galles et de ses filles. La princesse, comme on sait, se trouva, le 9 novembre, dans la Russie méridionale, où l'on va célébrer les noces d'argent du tsar et de la tsarine, sa sœur.

On mande de Dublin que les princes Albert-Victor et Georges de Galles, fils du prince de Galles, accompagnés d'une suite peu nombreuse, sont allés déposer une couronne sur la tombe de M. Parnell, au cimetière de Glasnevin. Personne, en dehors de l'entourage immédiat des princes, n'avait été prévenu de cette démarche, qui produisit une grande sensation à Dublin. On suppose que le prince de Galles aura voulu témoigner son admiration pour l'homme d'Etat qu'était M. Parnell, ce qui, étant donné le tempérament national irlandais, ne serait pas de mauvaise politique.

Bien que les nouvelles de Washington ne soient pas absolument concordantes, il est permis de penser que le télégraphe poussait les choses au pire en parlant de déclaration de guerre. Une dépêche de source américaine dément, soit que les ministres aient délibéré sur une telle extrémité, soit que les arsenaux maritimes aient reçu des ordres de mobilisation. Du reste, d'après la constitution américaine, le Congrès seul a le droit de paix et de guerre.

On dément aussi que les fonctionnaires de la marine s'attendent à quelque événement

extraordinaire. C'est ainsi que le ministre de la marine, ses amis et le personnel de son département sont en ce moment occupés à des expériences de blindage sur le vaisseau Potomac et absents de la capitale. Le sous-secrétaire de la marine ira même les rejoindre. Le chef du bureau de la navigation, qui est au courant des mouvements de tous les navires n'a pas, depuis un semaine, reçu le moindre ordre ayant rapport au Chili. Enfin, le calme qui règne, comme d'habitude, dans tous les bureaux du ministère d'Etat, corrobore pleinement les démentis donnés par tous les fonctionnaires aux racontars qui circulent.

Quant aux négociations diplomatiques, le ministre des affaires étrangères du Chili, télégraphique à M. Montt, son représentant à Washington :

Une enquête sur l'attaque des marins américains a été immédiatement ouverte. Elle n'est pas encore terminée et se poursuit activement.

L'affaire commença rue Clabe et elle dégénéra en tumulte à sept heures du soir. Les troupes régulières, la police et la garde du gouvernement rétablirent l'ordre. Trente Américains et onze Chiliens, arrêtés au milieu de la bagarre, furent déferés aux tribunaux. Les combattants s'étaient servis de couteaux, de pierres et généralement de tout ce qui leur était tombé sous la main. Un fut tué et plusieurs autres blessés.

On évalue à cent soixante le nombre des marins du Baltimore qui se trouvaient à terre au moment de la rixe.

Il y a une série de points de fait et de droit à fixer par les tribunaux chiliens. Si ceux-ci fonctionnent légalement, il n'existera pas la moindre cause de conflit international; tout au plus y trouverait-on des prétextes de la valeur de ceux que le loup de la fable invoquait contre l'agneau.

Central et Simplon.

Dans les journaux de la Suisse allemande on parle beaucoup de démarches plus ou moins mystérieuses qui auraient été faites ces jours derniers auprès des chefs du parti radical vaudois pour les amener à de meilleurs sentiments à l'endroit de l'achat du Central. On aurait fait des promesses touchant le Simplon et fait entrevoir que du vote du canton de Vaud dépendait le plus ou moins de sollicitude que la Confédération témoignerait à l'avenir pour cette entreprise.

Nous ignorons absolument à quoi nos confrères font allusion, quoique nous ayons eu, à Lausanne même, l'écho de ces bruits. On a parlé de conférences entre les meneurs du parti radical et M. Louis Ruchonnet, conseiller fédéral, lequel, partisan, dit-on, de l'achat du Central, serait venu à Lausanne pour tenter la conversion de ses amis. On a parlé de séances du Conseil d'Etat dans lesquelles la question aurait été discutée. On a dit que la paix était faite entre M. Vessaz et M. Marti, sans toutefois indiquer sur quelles bases.

Encore une fois, nous ne sommes pas dans le secret, ce qui ne veut pas dire que les bruits répandus soient sans fondement. La Revue publiait à ce propos, la semaine dernière, quelques lignes qui semblent les confirmer: « On fera, paraît-il, d'assez gros efforts, disait-elle, pour détacher les électeurs vaudois de l'opposition au rachat. On promettra et on menacera. On montrera au canton de Vaud, d'une main le gâteau destiné à l'enfant sage, de l'autre la verge qui sert à châtier l'enfant mutin. » — La Revue n'ajoutait pas si elle prendrait le gâteau ou affronterait la verge.

En attendant que le mystère s'éclaircisse et

pour qu'on sache ce qu'on dit de nous dans la Suisse allemande, nous reproduisons les lignes suivantes que publie la Nouvelle Gazette de Zurich :

Les régions intéressées au Simplon voteront l'achat du Central si on leur garantit que le Simplon en profitera, sinon, non. Elles ne voient dans toute l'affaire de la nationalisation que cette seule question: le Simplon. Il faudra d'ailleurs leur donner des garanties très sérieuses pour vaincre leurs préjugés fédéralistes et la méfiance qui s'est emparée des esprits depuis les déconvenues de la fusion. Celle-ci, en effet, n'a pas réalisé les espérances fallacieuses que ceux qui la préconisaient ont fait miroiter aux yeux de la Suisse romande. La presse gouvernementale vaudoise n'ose plus même défendre la fusion avec l'ardeur qu'elle y mettait précédemment. Il faudra donc de puissants arguments pour gagner les Vaudois au rachat.

On prétend, cependant, depuis quelques jours, qu'il y a certain espoir de les ramener. On ne dit pas comment on s'y prendra. Nous ne pouvons donc que faire des suppositions. Elles nous amènent à croire qu'on aura promis aux cantons simplonistes une subvention fédérale plus forte que celle allouée jusqu'ici à aucun autre passage des Alpes. Il va sans dire que la même subvention devra alors être donnée au Splügen.

Nous saurons dans quelques semaines si ce qu'on dit des pourparlers entre le Palais fédéral et les Vaudois est exact et s'ils ont abouti. En attendant, la ratification de l'achat du Central par le peuple est bien malade; elle sera refusée, croyons-nous, même si les cantons simplonistes se désistaient de leur opposition.

La Ostschweiz, de Saint-Gall, qui combat très vigoureusement en faveur de l'achat, publie une lettre de la Suisse occidentale dont l'auteur expose que des propositions ont été effectivement faites pour ramener le gouvernement vaudois, mais qu'elles ont été très mal reçues. Puis il cherche à démontrer que la Suisse romande était favorable, en principe, à la nationalisation des chemins de fer (?), mais que la fusion l'a considérablement refroidie, la nationalisation n'ayant été jusqu'ici qu'une absorption des influences romandes au profit de Berne, une « bernification. »

Dans ces conditions, écrit le correspondant de la Ostschweiz, une alliance de la Suisse orientale et de la Suisse occidentale en faveur d'une nationalisation qui nous donne la garantie d'une administration décentralisée, paraît indiquée. Elle serait au profit de l'une et de l'autre, et tendrait à combler le fossé profond creusé aujourd'hui entre la Suisse romande et le reste de la Confédération.

Nous ne voyons pas bien comment l'alliance dont il est ici question pourrait être conclue de façon à sortir ses effets avant la votation du 6 décembre, puisque Saint-Gall n'a pas bien gagné à l'achat du Central que M. le landammann Keel, un des chefs du parti-conservateur-catholique, siège dans le comité de propagande que M. le colonel Kunzli présidait l'autre jour à Olten.

Il nous semble au reste que, dans cette discussion, on méconnaît étrangement la situation que la Confédération aura vis-à-vis du Simplon lorsque les chemins de fer seront nationalisés.

Il est clair que l'achat du Central une fois fait, la Confédération devra acheter d'autres réseaux et qu'en particulier la situation anormale du réseau du Jura-Simplon, avec un capital privé, postposé et sacrifié à un capital privilégié appartenant à l'Etat, ne peut pas durer plus longtemps. La première opération à faire après l'achat du Central devrait donc être l'achat complet du Jura-Simplon où les intérêts privés sont aujourd'hui en conflit direct avec les intérêts du fisc fédéral et du public.

Mais alors, il ne peut plus être question d'une participation de la Confédération au

Simplon sous la forme d'une subvention. Il faudra que la Confédération, propriétaire des chemins de fer, fasse elle-même le Simplon, à ses risques et périls. On ne prétendra pas que la nationalisation des chemins de fer doive s'arrêter à l'exploitation des lignes déjà construites, tâche relativement facile, tandis qu'elle laisserait à l'industrie privée la mission beaucoup plus ardue de la construction des lignes nouvelles et en particulier de celles qui exigent un très grand effort, les lignes à travers les Alpes.

Donc, il ne peut plus être question, dans l'hypothèse de la nationalisation, d'une subvention fédérale au Simplon, mais seulement d'une construction du Simplon par la Confédération, aux risques et périls de la caisse fédérale, soit de la caisse des chemins de fer. Et ce que nous disons du Simplon s'applique naturellement aussi au Splügen.

Cela soit dit pour répondre à la Nouvelle Gazette de Zurich qui est partisan de la nationalisation et qui parle de « subventions » comme si, sous le régime des chemins de fer d'Etat, il en pouvait encore être question.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 1^{er} novembre.

La séance de samedi. — Interpellation Roche. — Offensive de l'extrême-gauche. — Deux projets de loi. — Le cardinal Lavergne. — Une tentative d'assassinat. La discussion de l'interpellation Roche, qui a eu lieu hier au Palais-Bourbon, doit être considérée à deux points de vue. Ce qui a trait spécialement à l'élection de Lille et à la détention du citoyen Lafargue, en ce moment à Sainte-Pélagie, tandis que ses amis voudraient le voir en mesure de défendre sa candidature auprès de ses électeurs, n'en est que le côté secondaire. Le gouvernement a répondu, comme on s'y attendait, qu'il n'est pas en son pouvoir de mettre en liberté provisoire un condamné. Il s'est donc retranché derrière la loi, et cela lui a d'autant mieux réussi, que ses adversaires faisaient bon marché de cette même loi, prétendant qu'on ne l'invoquait que lorsqu'elle est utile, et reprochant au cabinet de se mettre « à la remorque de douze jurés ».

Ce mot malheureux devait suffire pour donner la victoire au ministère. Car le reproche en question équivaut tout simplement à celui de faire exécuter les condamnations légalement prononcées. L'ordre du jour pur et simple a donc été adopté par 240 voix contre 161. La droite s'est abstenue; elle aurait été mieux inspirée en votant contre la coalition des boulangistes et de l'extrême-gauche, formée en faveur d'un des agitateurs de Fourmies.

Le second aspect de la question, plus général et plus important, est la reprise des hostilités entre le radicalisme et le cabinet. L'intervention de M. Clémenceau, qu'on avait dit en séjour à Londres, d'une part, celle du président du conseil en personne, de l'autre, ont lancé le débat dans la politique pure et dans l'éternelle question de l'orientation à droite ou à gauche.

D'après M. Clémenceau, le cabinet ne se montre énergique qu'à l'égard de ses amis, tandis qu'il réserve sa faiblesse pour des adversaires irréconciliables, qu'il ne réussit jamais à amadouer. A quoi M. de Freycinet répliquait que le gouvernement n'est hostile à aucune fraction du parti républicain, et que, dans l'accomplissement de son devoir, il ne se préoccupe que de l'intérêt général.

La lecture du testament lui causa une surprise douloureuse.

— Les Vallencour? fit-il en fronçant le sourcil. Ce n'est pas possible! Il aura voulu mettre mon nom, et se sera trompé... Les Vallencour! Braves gens, tout ce qu'il y a de meilleur, mais pas forts... et des terriens consommés! Ils n'ont peut-être seulement jamais vu la mer! Lemartroy ne peut pas avoir voulu leur confier sa fille? Ils n'étaient pas intimes...

Pendant un quart d'heure, l'amiral continua de ruminer son mécontentement, dans lequel entraient un peu de jalousie.

— Enfin, se dit-il, je vais les faire prévenir tout de même. C'est daté, signé, bien en règle, il n'y a rien à y reprendre. Pauvre petite Lina! Cette nuit encore elle riait, elle dansait... Comme elle l'a gentiment emmené!... Pour la dernière fois! Le docteur a peut-être raison de dire que ça vaut mieux comme ça, mais, tout de même, c'est bien subtil! Il faut qu'elle vienne chez nous passer au moins quelques jours; ma femme s'entend à soigner les malades et à consoler les affligés. C'est juste son affaire. Et d'ailleurs, cette pauvre enfant ne peut pas rester ici.

Au moment où le bon amiral allait rejoindre sa femme qui s'était enfermée avec l'orpheline, un coup de sonnette retentit; le valet de chambre, s'adressant à lui, tout naturellement, lui présenta la carte de M. et Mme Vallencour.

— Déjà? grommela le vieux marin. On les a prévenus? celui qui l'a fait n'a pas perdu de temps!

Il les reçut néanmoins avec une cordialité sincère. La douleur de ces deux braves « terriens » était si naturelle qu'il ne put qu'en être touché. Dès les premiers mots, il s'aperçut qu'ils étaient venus spontanément, en apprenant la catastrophe par leurs domestiques.

— Vous savez, dit-il portant, avec un reste de méfiance, c'est vous qui êtes nommé tuteur.

— Tuteur, moi? fit M. Vallencour avec un brusque sursaut d'étonnement.

Au fond, tout cela a l'air d'une rupture entre le cabinet et l'extrême-gauche. L'incident Lafargue en est le prétexte plutôt que la cause. Ce résultat était prévu depuis que l'écrasement du boulangisme a supprimé les nécessités de la lutte commune. Pour la première fois, on a vu les radicaux parlementaires intervenir pour appuyer un député boulangiste. On revient ainsi à l'ancien état de choses, et le mal ne serait pas grand, si l'on pouvait être assuré que M. de Freycinet ne se laissera pas aller à des concessions pour résaisir la fraction de sa majorité qui lui échappe.

Deux projets importants ont été déposés sur le bureau de la Chambre. Celui de M. Fallières, élaboré en vue de réprimer la prostitution, dont les dispositions visent spécialement les logeurs, débitants de boissons et souteneurs. Puis le rapport de M. Maruéjouls sur les moyens d'assurer la sécurité des voyageurs. Le bruit a couru que M. Camille Dreyfus reprendrait pendant la séance sa proposition de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il n'en a rien été, mais le député de Paris reviendra à la charge, à ce qu'on assure, avant la fin de la semaine.

Une dépêche d'Alger, arrivée hier à Paris, apportait sur l'état du cardinal Lavergne des nouvelles alarmantes. Le Journal des Débats ajoute que le prélat a dû être transporté, de son palais archiepiscopal, au séminaire de Notre-Dame d'Afrique, situé sur la côte ouest, entre Alger et Saint-Eugène. Les informations provenant du couvent des Pères blancs, rue Cassette, confirment la gravité de l'état du cardinal, qui a reçu les derniers sacrements.

Une tentative d'assassinat en chemin de fer a eu lieu vendredi soir, sur la ligne de Rouen à Paris, dans des circonstances assez étranges.

Un quincailleur de St-Etienne, M. Schwab, qui se trouvait dans le train arrivant ici vers 14 heures, s'était endormi dans un compartiment de seconde, où il se trouvait avec un seul voyageur. Près de la station de Pont-de-l'Arche, il se réveilla subitement, avec la sensation d'une pression sur le visage et de l'appui d'un corps dur sur le front. Son compagnon le menaçait d'un revolver, après avoir tenté de l'endormir au moyen de chloroforme.

M. Schwab, effrayé, promit de se taire si le malfaiteur le laissait tranquille, mais à la station suivante il changea précipitamment de voiture, abandonnant ses bagages, et il fit sa déposition au conducteur, qui se hâta de téléphoner à Paris. L'agresseur fut ainsi arrêté à l'arrivée et conduit au commissariat de police. C'est un étranger du nom de Baradero, qui paraît avoir la pratique du vol au chloroforme, car on a retrouvé dans sa malle une forte provision de cette substance.

Lettre de Bruxelles.

(De notre correspondant particulier.)

Bruxelles, 30 octobre.

Le rapport sur la révision. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — La session parlementaire.

Le rapport rédigé au nom de la section centrale par M. de Smet sur la proposition de révision de la constitution a été distribué hier. Il était attendu depuis cinq mois avec une vive impatience. C'est tout un volume que ce rapport: considérations générales, résumé des travaux des sections et de la section centrale, avis du gouvernement, note de la minorité libérale, contre-note du rapporteur, renseignements

— Oui; c'est singulier, n'est-ce pas?

Mme Vallencour, qui n'avait pas encore compris, hasarda timidement :

— Tuteur, mon mari, de Marcelline? Pourquoi? Il me semble que vous...

— N'est-ce pas, chère madame? fit l'amiral ravi. M. Vallencour ne pensait pas très vite, mais il pensait judicieusement.

— Je vois ce que c'est, dit-il lentement. Lemartroy ne souhaitait pas que sa fille épousât un marin, il me l'avait dit cent fois...

— Il l'avait dit à tout le monde, interrompit brièvement l'amiral.

— Alors, c'est tout naturel qu'il ne vous l'ait pas confiée, conclut M. Vallencour.

M. Barly se tut, un peu mortifié.

— Où est la pauvre petite? demanda Mme Vallencour.

— Dans sa chambre, avec ma femme; elle est très abattue, vous pensez! Je ne sais pas pourquoi, hier, toute la soirée, pendant ce bal, je pensais à une autre orpheline, une étrangère dont ce malheureux Lemartroy m'avait conté l'histoire, et pour qui le coup avait été encore plus dur... C'était comme un pressentiment. Qui se serait douté pourtant...

— Pauvre enfant! murmura la bonne créature, les yeux mouillés de larmes. Je ne puis pas vous dire le chagrin que j'ai pour elle...

— Voulez-vous la voir? demanda l'amiral devenant soudainement important. Après tout, puisque c'est à vous qu'on l'a donnée...

— Non, non, dit-elle en l'arrêtant du geste. Ne la troublez pas; elle est avec Mme Barly, laissez-les ensemble; si bonnes amies que nous soyons, elle ne connaît pas si bien, et c'est tout naturel; je n'ai pas d'enfant, tandis qu'avec vos jeunes filles, cela va de soi... et votre femme est si maternelle...

L'amiral fut touché de cette appréciation, et aussi de la simplicité de Mme Vallencour; il tira un instant sur ses favoris, puis s'éclaircit la voix.

— D'ici quelques jours, fit-il, nous arrangerons les

FEUILLETON DE LA GAZETTE

L'HÉRITIÈRE

par HENRY GRÉVILLE

— Père! dit-elle en posant la main sur son épaule. Elle avait frôlé l'oreille de M. Lemartroy et recula, avec un terreur dont elle n'avait jamais eu l'idée. Au même instant, frappant à la porte et l'ouvrant du même geste, apparut la femme de chambre avec le plateau du chocolat.

— Mon père! dit Lina d'une voix étranglée, car les sons refusants de sortir de sa gorge; un médecin, vite, du secours...

Un cri retentit du haut en bas de l'hôtel, répété par les voix diverses des domestiques; le valet de chambre se précipita vers son maître et recula en sentant le contact de sa main froide. Les autres domestiques entraient à sa suite: ils restèrent pétrifiés près de la porte, se serrant l'un contre l'autre.

— Mademoiselle, ne restez pas ici, fit la cuisinière, femme de cinquante ans, qui avait enseveli des morts dans sa famille, et qui servait M. Lemartroy depuis quinze ans.

Lina résista à la main compatissante qui cherchait à l'écarter.

Du secours! dit-elle, les yeux dilatés par l'angoisse, les lèvres parcheminées par l'horreur; un médecin, n'importe lequel...

— On y est allé, fit la cuisinière; venez, mademoiselle.

Mais il faut le soigner, le ramener; il est évanoui... De l'eau, des sels, quelque chose enfin... Aidez-moi donc, vous autres!... On ne peut pas le laisser mourir...

Les yeux des domestiques suivaient avec une pieuse profonde les mouvements de Lina qui s'était écartée

sur son père et qui, sans oser le saisir, effleurait de ses mains timides les vêtements et les cheveux.

— Voyons! vous avez peur? Etes-vous donc tous des lâches? dit-elle en se retournant vers eux. Il faut le porter sur son lit! Si vous ne voulez pas le faire, aidez-moi, au moins...

La cuisinière la prit par le bras avec une sorte d'autorité.

— Ne le touchez pas, mademoiselle, laissez-le où il est, cela vaut mieux.

— Mais il peut étouffer... ah!...

Elle avait pris dans ses mains la tête de son père, et le froid de ce contact l'avait pénétrée. Elle recula.

— Venez, ma pauvre demoiselle, allons...

— Non... non! fit-elle avec force. Vous ne voulez pas dire... cela ne se peut pas! Il n'est pas mort?

Cette parole lui fit horreur à elle-même. Elle n'aurait pourtant plus s'approcher de ce qui lui avait produit une si effrayante impression.

— Il n'est pas mort, balbutia-t-elle en le regardant avec une indicible tendresse. On ne meurt pas comme cela, dites, en quelques moments? Il a ouvert la fenêtre, voyez, c'est qu'il manquait d'air... il n'est qu'évanoui...

— Allez-vous-en, dit la cuisinière à voix basse aux domestiques terrifiés; il faut que je l'emmené, et tant que vous serez là, elle ne viendra pas. Laissez seulement la porte ouverte.

— Ils s'esquivèrent silencieusement, contents d'être délivrés de ce spectacle.

La brave femme, en s'essuyant les yeux de son tablier blanc, s'approcha du mort et s'agenouilla tout auprès. Lina la regardait faire, les yeux hagards, encore incrédule.

— Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il! dit la servante en faisant le signe de la croix. Du fond de l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous...

— Non, non, non! cria Lina en mettant ses mains sur ses oreilles, non pas cela, pas la prière des morts... Oh! papa!

Elle glissa tout contre lui, affaissée sur le tapis, le visage enfoui dans ses vêtements; elle sentit alors les larmes monter en elle comme un grand flot d'inondation qui rompt toutes les digues. Avec un cri elle laissa sortir les sanglots et pleura, éperdue.

— Vous voyez bien qu'il est mort, le pauvre monsieur, puisqu'il ne dit rien pour vous consoler, fit la cuisinière qui s'était relevée et qui se penchait sur elle. J'en ai perdu des gens que j'aimais; j'en ai enseveli de mes mains, et je sais ce que c'est. Allons, venez, ma jolie demoiselle. Il ne faut pas qu'on vous trouve là quand on va venir.

Elle avait soulevé Lina dans ses bras maternels et l'entraînait vers sa chambre. La jeune fille se laissa faire. Entre la servante et l'héritière n'existait en ce moment aucune distance sociale: il y avait là une orpheline qui pleurait, et une veuve, privée de ses enfants, qui la consolait.

III

Après le trouble et l'horreur de cette matinée, l'après-midi fut d'un calme effrayant.

Les constatations légales avaient été faites; le médecin avait point paré égale de cette brusque terminaison d'une maladie qui depuis longtemps ne laissait aucun espoir de guérison.

— J'avais prévu, dit-il, que M. Lemartroy serait enlevé par une attaque d'apoplexie sévère; il aurait pu mettre plusieurs jours à mourir, dans des souffrances cruelles, cruelles surtout pour ceux qui en auraient été témoins; je considère cette fin, d'ailleurs inévitable, comme heureuse, étant données les circonstances.

Dès la première nouvelle, M. et Mme Barly étaient venus. Ce fut l'amiral qui présida à toutes les douloureuses nécessités de la situation. Le testament, ouvert sur la table, et le papier où Lemartroy avait voulu laisser une dernière marque de tendresse à sa fille, passèrent sous ses yeux.

— Pauvre ami! murmura-t-il en voyant les trois mots tracés d'une main si peu sûre.

ments annexes. En tout, 133 pages. Au reste, la question agitée dans ce document est si haute, si grave, que la longueur des commentaires de M. de Smet ne doit pas être blâmée.

J'extrait, en un résumé rapide, de ce rapport ce qui peut intéresser vos lecteurs.

Il débute par la constatation de l'évolution sociale actuelle, et de l'émancipation intellectuelle et économique des masses. Il est nécessaire d'en tenir compte, nécessaire de donner aux classes ouvrières le droit de suffrage. Le rapporteur, d'accord avec le gouvernement, repousse le suffrage universel. Il ne veut ni de la représentation, trop compliquée, des intérêts, ni du droit électoral conféré aux capacités créés en 1883. Il préconise le système de l'habitation-occupation. Tout citoyen habitant une maison ou partie de maison d'un revenu à déterminer mérite le droit électoral, car il offre au pays des garanties d'ordre et de moralité. Tel est le principe; voici l'application. La section centrale propose de conférer le droit électoral à tout habitant d'une maison, ou partie de maison d'un revenu cadastral variant de 30 francs, dans les petites communes, à 60 francs et plus, dans les grandes. Et elle évalue à 794,689 le nombre futur d'électeurs inscrits de ce chef. Les habitants d'une maison n'atteignant pas le revenu cadastral ci-dessus mentionné, mais occupant des terres, pourront faire contribuer le revenu de ces terres à la formation de leur cens électoral. En outre, serait électeur tout citoyen payant au moins dix francs d'impôt et tous les porteurs de diplômes universitaires de docteurs ou de diplômés équivalents. Il va sans dire que la plupart des personnes de ces deux dernières catégories seraient déjà admises à l'électorat comme habitants d'une maison ou partie de maison.

La section centrale a donc élargi le système gouvernemental, qui cherchait à créer 600,000 électeurs, puisqu'elle en admet 800,000 au minimum. J'ajoute que la majorité électorale sera fixée à 25 ans au lieu de 21.

Parmi les autres modifications proposées à la constitution par le gouvernement ou M. Janson, il en est d'accessoire. Il sera temps d'en parler quand elles seront discutées à la Chambre.

Je note d'abord un projet de réorganisation du Sénat. Il est actuellement élu par les électeurs élus des représentants, et ses membres doivent payer 2116 francs d'impôts directs. D'après le nouveau système, il serait élu par des délégués des conseils provinciaux et communaux, le cens d'éligibilité serait réduit à 1000 francs et certaines personnes seraient éligibles par leurs fonctions ou situations sociales. La section centrale, d'autre part, a adopté la proposition gouvernementale tendant à conférer au roi le droit de consulter les électeurs sur une loi en discussion ou sur une loi votée. C'est un referendum d'un genre spécial. Le chef de la gauche, M. Frère, a vivement combattu cette innovation, qui détruit à son avis le régime parlementaire et conduit, par le plébiscite, au pouvoir personnel. La section l'a cependant approuvé, mais sans conviction, parce qu'elle savait le roi décidé à refuser son adhésion à la révision si on ne lui conférait pas le droit d'appel au pays contre les décisions des futures Chambres.

Le rapporteur insiste longuement sur la nécessité d'un accord préalable entre droite et gauche pour aboutir à la révision. Il faut, pour lui comme pour le gouvernement, qu'avant de voter la dissolution des Chambres, les représentants soient d'accord sur les dispositions constitutionnelles futures: M. de Smet demande au gouvernement de présenter un projet de réforme électorale en matière provinciale et communale qui permettra aux deux partis de s'unir sur un système électoral.

Dans une note, la minorité, par la plume de M. Frère-Orban, combat le système de l'occupation-habitation, identique pour elle au suffrage universel, et préconise le système capacitaires. M. Frère reproche au rapporteur d'avoir écrit que le monopole électoral de la bourgeoisie s'est peut-être exercé jadis en faveur du capital. M. Frère conteste le fait et blâme M. de Smet de faire sien un argument socialiste. M'est avis que M. de Smet n'a pas été si téméraire que son éminent adversaire le dit. Car il semble que la résistance de nos Chambres, élues par la bourgeoisie à l'établissement du service militaire personnel, pour ne citer

à considérer un compliment venant de lui autrement que comme une récompense imméritée. Les occasions de se familiariser avec cette main céleste ne lui avaient pourtant pas manqué, car M. Vallencour, de son côté, n'avait pu prendre sur lui de regarder une autre femme à moins que ce ne fût comme point de comparaison utile pour exalter les mérites de la sienne.

Ce couple extraordinaire, moins extraordinaire pourtant que ne le croient quelques-uns, — accoutumés aux façons d'un monde plus folâtre ou plus corrompu, — avait trouvé moyen de vivre au milieu d'une société choisie, de donner des dîners, d'aller en soirée, de voir les pièces à la mode, le tout sans sortir de son Aréopage moral. Et ce que de cette espèce sont moins rares qu'on ne le dit, qui préfèrent à tout leur foyer et leur compagnon d'existence. Il le faut bien, sans quoi notre pays, tel que le décrivent de soi-disant moralistes, mieux désignés sous le nom d'immoralistes, serait depuis longtemps ruiné par ses débauches, alors que son épargne étouffe ses ennemis mêmes.

La grande question qui s'était posée dès le début était celle de l'appartement. Celui des époux Vallencour, tout vaste et accommodé à leurs besoins qu'il fut en réalité, ne pouvait fournir une chambre assez spacieuse et élégante pour une héribère de deux millions. Comment faire alors?

Lina trancha cette question sans la moindre difficulté. Pressée par Mme Barly, le soir du jour fatal, de l'accompagner chez elle, au moins pour quelques jours, elle refusa nettement et simplement de quitter l'hôtel.

Peur? répondit-elle aux instances de ses amis. Peur de passer encore une ou deux nuits près de ce que j'ai le mieux aimé au monde? Ce serait de ma part une véritable lâcheté que de quitter mon pauvre père tant qu'on veut bien me le laisser.

Elle ne voulut rien entendre; Mme Barly s'offrit alors à rester près d'elle, mais cette proposition reçut le même accueil. Tout en remerciant chaude-

ment sa vieille amie, elle refusa le sacrifice de son repos.

Marianne souffra à me tenir compagnie, dit-elle. Ce n'est qu'une cuisinière, mais elle a vu mourir ma mère, et elle a enseveli bien des âmes qui lui étaient chères. Pas plus que moi elle n'aura peur de notre veuve.

Mais, s'écria Mme Barly, à bout d'arguments, et laissant percer le fonds de sa pensée, cela ne se peut pas! C'est contre tous les usages!

Lina le regarda de ses yeux profonds et sombres; ce regard ne fléchit point devant celui de la femme de l'amiral.

Permettez-moi de vous le dire, chère et bonne madame, lorsque ma conscience sera en repos, l'inconvenance apparente d'une chose ou d'une autre ne m'arrêtera pas dans mes résolutions. C'est ainsi que mon père m'avait appris à considérer la vie.

Elle était orpheline depuis trop peu d'heures pour que le souvenir de M. Lemartroy n'évoquât pas un flot de larmes. Devant sa détresse, Mme Barly ne songea à la tourmenter. Elle se retira, et comme sacrifice aux convenances, comme offrande à l'amitié, il convint aussi de le dire, elle envoya l'amiral passer la nuit près du mort, avec le prêtre et la religieuse. Marianne, couchée sur un matelas par terre, ne voulut pas quitter sa jeune maîtresse, s'assurant ainsi qu'au moins elle ne pourrait s'exposer à des émotions inutiles, en allant visiter la chambre mortuaire.

Lina n'avait plus assez d'énergie pour lutter, l'entendit-elle. Malgré le courage de sa jeune âme vaillante, son corps refusait de servir sa pensée. Lorsqu'un matin suivant, après une nuit fiévreuse, coupée par de longues insomnies, elle voulut se lever, elle n'en eut pas la force. Le médecin lui ordonna un repos complet, et au prix d'un mensonge, aidé d'une forte dose de chloral, il lui épargna les horreurs du dernier adieu. Quand l'orpheline se réveilla d'un long et lourd sommeil, son père reposait près de sa mère, dans le monument de la famille, au cimetière Montmartre.

Après un premier accès de douleur et de colère, la

jeune fille comprit que ses amis avaient eu raison de l'épargner, et elle les remercia.

Réunis dans le grand salon de l'hôtel, où elle les avait vus si souvent passer des heures délicieuses auprès de leur ami perdu, elle les reçut d'un air à la fois grave et suppliant. Tout son être jeune et charmant semblait les implorer; elle était toute seule au monde, à présent, et qui donc pourrait vivre sans affection?

Emu au point de ne pouvoir presque pas articuler ses paroles, l'amiral lui donna connaissance du testament de son père, et lui remit en même temps le papier, où la main défaillante avait déposé une dernière parole de tendresse.

Pleurez, ma mignonne, pleurez! dit tout bas Mme Vallencour.

En voyant Lina détourner son visage, elle s'était approchée et l'avait reçue dans ses bras.

La jeune fille regarda celle qui allait désormais remplacer la mère dont elle s'était déshabituée depuis neuf années. Sur ce bon visage attendri, ennobli par la gravité de la situation et du moment, elle lut une si complète abnégation, un si grand oubli de tout ce qui n'était pas sa douleur d'orpheline, qu'elle eut confiance, immédiatement et pour toujours. Elle jeta les bras autour du cou de sa tutrice, et s'appuya sur son épaule comme si elle avait trouvé son refuge.

Les questions matérielles ne furent pas longues à régler, la fortune de M. Lemartroy, nette et sûre, étant à l'abri de toute fluctuation.

Mme Vallencour demeura avec moi? dit Lina à Mme Vallencour.

Celle-ci, prise par surprise, car elle n'avait pas songé à cette éventualité, resta interdite.

C'est la seule chose possible, continua l'orpheline. Je sais que je vous demande un sacrifice en vous faisant quitter votre joli appartement et vos anciennes habitudes, mais je vous assure que je ne saurais vivre ailleurs qu'ici, sans en éprouver beaucoup de peine. Mon père avait fait bâtir cet hôtel lui-même, il en a

surveillé les arrangements avec tant de plaisir... je me rappelle bien comme il m'amenait pour en voir les progrès, et la fête que nous nous sommes donnée à nous deux, tout seuls, quand nous sommes venus l'habiter... Ici, mon père ne me semble pas parti... et puis, cette chambre où il a pensé à moi... Non, je vous en supplie, ne m'emmenez pas d'ici, j'en mourrais de chagrin!

Elle était si touchante dans ses vêtements de deuil, avec ses yeux cernés et pleins de larmes, son teint pâle, que M. et Mme Vallencour n'osèrent répondre non. Il fut convenu que les époux conserveraient leur appartement et que trois pièces seraient aménagées pour eux dans l'hôtel, celles que M. Lemartroy avait réservées pour le moment où sa fille se marierait, et où il logerait le jeune ménage.

Pendant les quelques jours qui devaient s'écouler jusque-là, Lina continua d'habiter l'hôtel seule avec les domestiques de son père; elle avait refusé l'offre que Marianne lui avait faite de coucher près d'elle, sinon dans sa chambre, au moins dans son cabinet de toilette.

Il faut bien que je m'habitue à être seule, avait-elle répondu.

L'installation de M. et Mme Vallencour eut lieu le plus tranquillement du monde; on n'eut pas dit qu'ils étaient entrés dans la maison, tellement cette opération avait pris peu de temps et fait peu de bruit.

L'amiral, qui avait un peu jalousement surveillé ce changement d'existence, rentra chez lui après l'avoir vu s'accomplir.

Su fond, dit-il à sa femme, je suis bien content que ce ne soit pas moi qui aie été chargé de Lina. Nous vois-tu déménager avec nos six filles dans l'hôtel de Lemartroy?

Ce n'aurait pas été possible, fit Mme Barly avec un demi-sourire.

(A suivre.)

qu'un fait, est bien sujette à la critique formulée par M. de Smet.

Telles sont les grandes lignes du rapport. Que conclure? que la révision se fera, mais que le jour en est encore éloigné. Car l'accord préalable, exigé par la droite, est loin d'être fait. Les neuf dixièmes des journaux libéraux réclament le suffrage universel, la majorité du parti le suit, et l'habitation-occupation a peu de partisans à gauche. Cela étant, l'unanimité des représentants libéraux se prononcera-t-ils pour le second de ces systèmes?... M. de Smet nous dit ce qui arrivera s'ils refusent de le faire: « Que s'il ne pouvait convenir à la minorité (libérale) de prêter son concours dans les limites indiquées, ce serait évidemment l'ajournement de toute décision. » En d'autres termes, ce serait le rejet de la révision. En somme, la tactique actuelle de la majorité est la suivante: Faire du vote du système de l'habitation-occupation la condition sine qua non de la révision et rejeter sur les libéraux la responsabilité de l'échec de la révision, s'ils s'en tiennent au suffrage universel. Les libéraux parlementaires sont donc entre l'enclume et le marteau. S'ils se rallient au système de la droite, ils agissent contrairement au vœu de la majorité de leur parti. S'ils réclament le suffrage universel, ils feront échouer la révision elle-même. Situation compliquée, d'autant que plusieurs libéraux, dont M. Frère, ne veulent ni du suffrage universel, ni de l'occupation! Je crois pourtant que de guerre lasse, les libéraux, le jour décisif venu, préféreront la révision par le système gouvernemental, à l'absence de révision.

Le procureur-général près la cour de cassation, M. Mesdach de Ter-Kiele, a, dans son discours de rentrée, continué l'étude des rapports de l'Eglise et de l'Etat, que je vous avais déjà signalé l'an dernier. L'éminent jurisconsulte a conclu à la nécessité d'une séparation radicale entre les deux pouvoirs: « Le régime de la séparation complète, absolue, avec toutes ses conséquences, apparaît et s'impose, non comme une solution possible et désirable, mais comme une inéluctable nécessité; il y va du salut de l'Eglise plus encore que de celui de l'Etat. »

Cette mercuriale, qui a soulevé et qui soulèvera ici d'ardentes polémiques, a d'autant plus d'intérêt qu'elle émane d'un magistrat modéré, catholique pratiquant et convaincu.

La session des Chambres s'ouvre mardi 10 novembre, par l'examen des budgets. Une agence télégraphique parisienne annonce que le gouvernement belge demandera le vote d'un emprunt de 350 millions. Le fait est inexact, en ce moment du moins. Mais il se pourrait bien que le gouvernement fût obligé bientôt de conclure un emprunt, car il paie à cette heure toutes ses dépenses extraordinaires avec des bons du trésor et augmente ainsi incessamment la dette flottante et les recettes réelles ordinaires lui occasionnent cette année d'assez sensibles mécomptes.

NOUVELLES POLITIQUES

Le président de la République française a reçu, samedi soir, à cinq heures, le grand-duc Alexis et le grand-duc de Leuchtenberg, accompagnés de M. de Nilof.

L'entretien que les grands-ducs ont eu avec M. Carnot a été extrêmement cordial et s'est prolongé près d'une demi-heure.

A l'arrivée et au départ des grands-ducs, la garde du palais de l'Élysée a rendu les honneurs militaires.

Le correspondant parisien du Times croit savoir que, dans l'entourage du roi Milan et de la reine Nathalie, qui se trouvent actuellement à Paris, on travaillerait à leur réconciliation et que leur fils serait le premier à la désirer.

Les revenus du roi Milan, dit-il, sont apparemment insuffisants pour ses goûts, et aussi pour ses obligations sociales et autres, d'autant plus qu'il lui faut venir en aide à ceux qui sont restés à son service. La reine Nathalie a un revenu beaucoup plus considérable — environ 1,200,000 fr. — qui, s'il était réuni à celui du roi, permettrait au couple royal de tenir un rang royal. De plus, la reine ne serait, sans doute, pas fâchée de renouer au pseudonyme de comtesse de Keschko, qui lui donne une sorte d'incognito involontaire.

J'ajouterais, dit plus loin le correspondant du Times, que toutes les monarchies européennes souhaitent cette réconciliation, car la querelle des deux souverains n'a pas contribué à relever le prestige des dynasties, à une époque où celles-ci sont sujettes à

l'apre et souvent irrespectueuse critique des démocraties. Les tentatives de réconciliation réussissent si le roi et la reine apprécient exactement la situation et ne s'obstinent pas à rendre stériles les efforts de ceux qui leur veulent du bien.

A Rome, le procès des anarchistes, impliqués dans l'affaire du 1^{er} mai, est devenu si tumultueux pendant les dernières audiences, grâce aux violences des accusés et à la véhémence avec laquelle les avocats soutiennent toutes leurs prétentions, qu'il a dû être ajourné sine die. Avocats et magistrats sont également indignés les uns contre les autres et veulent saisir le conseil de l'Ordre de leurs différends. Les avocats ont rédigé une réclamation contre la manière dont le président dirigeait les débats et ont fait signer à leurs clients une plainte en faux contre le greffier du tribunal, qui, suivant eux, aurait dressé un procès-verbal inexact de l'audience de samedi.

D'après le Courrier de la Bourse de Berlin, un crédit de 500,000 marcs sera demandé au Reichstag pour les fonds secrets des affaires étrangères.

Jusqu'à présent, la démission du major de Wissmann n'a pas été acceptée par l'empereur allemand. On s'efforce de le faire revenir sur sa décision. Le gouverneur de Soden, obéissant à un ordre supérieur, a déclaré qu'il fournirait les moyens de faire l'expédition au Victoria-Nyanza.

La cour d'assises de Nuremberg (Bavière) a condamné à cinq ans de prison le nommé Krebs, ancien bourgmestre et ancien député, pour détournement d'une somme de 53,000 marcs.

On attribue le retour direct du roi Charles de Berlin à Bucarest, sans toucher Vienne, aux nouvelles difficultés qui ont surgi dans les négociations engagées pour régulariser les relations douanières entre l'Autriche et la Roumanie. On est plus loin que jamais d'une entente à ce sujet.

D'autre part, la situation intérieure réclame également la présence du roi. Il est fortement question de dissolutions dans le sein du conseil des ministres et la retraite prochaine de M. Lascar Catargi n'est pas impossible, à moins que l'influence personnelle du roi ne prévienne la crise.

On annonce que M. Gladstone arrivera dans peu de temps à Saint-Raphaël, où il a loué pour toute la saison d'hiver, la belle villa Magali.

Les effets de la mauvaise récolte de cette année en Russie se font sentir encore plus durement que l'on ne s'y attendait. Afin d'assurer à la population de l'empire des moyens de subsistance suffisants, le gouvernement avait déjà interdit l'exportation du seigle. Un oukase qui vient d'être publié prohibe également celle de toutes les autres céréales, le froment excepté, à partir du 1^{er} novembre; les chargements commencent à être expédiés avant le 4 novembre.

Une crise ministérielle vient d'éclater en Serbie. M. Vouitch, ministre des finances, n'ayant pas réussi à tomber d'accord avec M. Pachitch, président du conseil, sur la manière d'établir l'équilibre du budget, a donné sa démission. Sa retraite entraînera probablement un remaniement complet du cabinet radical, au sein duquel s'étaient produits d'assez graves dissentiments dans ces derniers mois. On se rappelle que M. Pachitch a été violemment attaqué au congrès du parti radical à Zaitchar et que M. Nikolitch, ministre de l'instruction publique, a offert sa démission il y a quelques semaines, quand le métropolitain Michel refusa de sanctionner la nomination d'un évêque de son choix. Ces différents incidents avaient jusqu'ici reçu des solutions provisoires; la démission de M. Vouitch, qui paraît irrévocable, va obliger M. Pachitch à prendre des résolutions définitives.

INFORMATIONS DIVERSES

Etudes sociales.

On nous écrit de Marseille, le 31 octobre: Si la première journée du congrès de Marseille a présenté un très grand intérêt, la seconde journée n'en a pas présenté un moins vif. Le rapport de M. L. Comte, pasteur à St-Etienne, a donné lieu à un échange d'idées dont l'importance pratique s'expliquerait déjà par la compétence des orateurs, parmi lesquels je citerai au premier rang le professeur Gide, de Montpellier, et le jeune et éloquent professeur Raoul Allier.

Le sujet traité par M. Comte se rapportait aux « résultats actuels et futurs de la coopération. » — Comment réconcilier le capital et le travail? Les diverses écoles économiques ne présentent pas de solution satisfaisante et si les écoles nettement socialistes ont entrevu quelque chose de cette solution, elles se trompent sur la marche à suivre. L'auteur du rapport, faisant de l'éclectisme, se déclare pour la coopération, la libre association de tous les consommateurs en supprimant tous les intermédiaires. C'est ce qu'il appelle le socialisme coopératif, dont il attend de merveilleux résultats selon cette formule: la justice dans la liberté par la solidarité.

Ce point de vue a été défendu avec un grand talent et beaucoup d'énergie, mais je n'ai pas besoin de vous dire qu'il a été trouvé trop optimiste et qu'il a soulevé de graves objections. — Le professeur Allier a insisté sur ce fait qu'il fallait organiser l'éducation de

la coopération, mais comment? Je voudrais pouvoir reproduire ici le beau et chaleureux appel que l'orateur a adressé à la jeunesse, et surtout à la jeunesse universitaire, pour qu'elle entre en contact plus direct avec l'ouvrier, — qu'elle apprenne à connaître ses besoins et ses aspirations. C'est ce qu'il a appelé la coopération intellectuelle et morale. — Heureusement que ces rapports et ces discours seront imprimés dans le compte-rendu du congrès et mis ainsi à la disposition de ceux que les questions sociales préoccupent à si juste titre.

Après un déjeuner en commun, le congrès a été visiter dans des quartiers assez excentriques et pauvres, les maisons ouvrières dues à l'initiative et au dévouement d'un homme que tout le monde respecte à Marseille, M. Rostand. J'ai été heureux de voir qu'un de ses plus habiles collaborateurs dans ce travail de vraie charité pratique est un architecte d'origine genevoise, M. d'Albert.

Le rapport de M. le pasteur Frank Puaux sur « le protestantisme et l'enfance abandonnée » a été écouté avec un religieux silence et une émotion bien naturelle. C'est un thème connu et qui préoccupe que celui de la dépopulation graduelle de la France, — que la disproportion des naissances sur les décès. Mais que dire en présence de ce chiffre, trop bas encore, de 100,000 enfants qu'on peut considérer comme abandonnés et perdus pour le pays? Que fait le protestantisme? — Dès le lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, il se préoccupait des orphelins, et maintenant le nombre des asiles, des orphelinats augmente sans cesse. C'est un réseau qui s'étend sur la France protestante. Mais l'action commune manque, des forces se perdent, l'heure est venue pour le protestantisme français de s'affirmer sur le terrain de la protection de l'enfance abandonnée, comme puissance sociale. Dans ce but, M. Puaux propose une fédération des diverses œuvres qui ont pour objectif la protection de l'enfance.

J'abrège, et bien à regret, tant ces rapports et les discours auxquels ils ont donné lieu ont présenté d'intérêt. Mais la journée devait se terminer par une conférence de M. le sénateur Richard Waddington, sur la question des heures de travail et la législation ouvrière, appliquée en Europe aux femmes et aux enfants. L'honorable rapporteur s'est surtout attaché à deux points: la limitation de la journée de travail pour les femmes et, pour les femmes égales, l'interdiction du travail de nuit. Sa parole élégante, les détails précis dans lesquels il est entré, ont fait sur l'assemblée fort bonne impression, résume dans le temple protestant de la rue Gribeauville, une impression difficile à rendre. Les fragments d'enquête de la commission officielle chargée de voir de près la situation des ouvrières à Paris, ont certainement affligé et révolté tous les cœurs. Nous ne nous faisons aucune idée, en Suisse, de la condition de ces femmes, jeunes filles ou épouses et mères de famille, indignement exploitées par la spéculation et succombant à la tâche ou tombant dans le désordre par suite de leurs pressants besoins. De tout ce que le congrès a entendu pendant ces deux journées, rien n'a produit sur lui une impression plus poignante et l'on comprend que le Sénat ait interdit le travail de nuit pour les femmes. Ce n'est là qu'un premier pas, il en reste beaucoup d'autres à faire.

C'est après les émouvantes communications de M. Waddington que le congrès s'est séparé après deux journées très remplies et qui, nous voulons l'espérer, ne demeureront pas sans fruits. C'est bien là ce que se propose l'association protestante pour l'étude pratique des questions sociales. Ai-je besoin d'ajouter que les membres du congrès ne se sont pas séparés sans témoigner de leur chaude reconnaissance pour la large hospitalité dont les protestants marseillais ont usé vis-à-vis d'eux? Si la place que vous m'accordez ici le permettait, j'aurais sur ce point et sur d'autres, bien des choses intéressantes à raconter, mais il est temps de m'arrêter. J. C.

CONFÉDÉRATION SUISSE

L'accident de Meuchenstein.

Les Basler-Nachrichten publient en ces termes les conclusions de MM. les professeurs Rüter et Teutwanger, chargés par la Confédération de rechercher les causes de l'effondrement du pont de Meuchenstein:

1. le pont était, dès l'origine, trop faible et mal construit dans certains de ses éléments;

2. la qualité des fers employés à la construction ne répondait pas aux exigences;

3. le pont a été considérablement affaibli par les hautes eaux de 1881;

4. les raffermissements auxquels il a été procédé en 1890 n'ont touché que certains éléments du pont; d'autres parties, quoique très faibles, n'ont pas été touchées;

5. le train n'a pas déraillé;

6. le pont était trop faible et les fers de qualité médiocre.

Le rapport des experts porte la date du 24 août; le journal bâlois ignore pourquoi il n'a pas été publié plus tôt. Il annonce que les demandes d'indemnité des victimes vont être formulées devant les tribunaux de Bâle, maintenant que, les conclusions de l'expertise

connues, la responsabilité civile de la compagnie peut être déterminée.

La justice pénale de Bâle-Campagne attendait aussi le rapport des experts fédéraux pour arrêter ses conclusions et traduire en justice les coupables.

NOUVELLES DES CANTONS

FRIBOURG. — Le Grand Conseil se réunira le 10 novembre pour voter le budget et l'impôt et discuter la gestion de 1890.

Vendredi soir, vers 6 heures, deux chevaux, conduisant un gros char de fumier, stationnant à la rue de Romont, à Fribourg, prirent peur, et se lancèrent à fond de train, par les places et la rue de Lausanne. La pente entraînant le char, celui-ci acquit bientôt une vitesse vertigineuse, répandant la terreur sur son passage. Au fond de la rue de Lausanne, chevaux et char sont allés s'abîmer contre la maison Comte. Le timon du char a heurté le mur, et a été fracassé; l'un des tronçons a pénétré dans le corps du cheval de gauche et lui a fait une énorme blessure. Si les chevaux n'ont pas été écrasés contre la maison, ils le doivent à la circonstance qu'ils ont donné de la tête contre les glaces du magasin, qui ont volé en éclats; mais les pauvres bêtes étaient dans le plus piteux état.

Le comité d'initiative pour la construction d'une ligne directe Fribourg-Morat, avec raccordement par Galmiz et Anet à la ligne directe Neuchâtel-Berne, en faveur de laquelle l'Etat de Fribourg a déjà résolu une subvention de 600,000 francs, demande une subvention de 150,000 francs à la ville de Fribourg.

D'après le Genevois, les radicaux du district de la Gryère auraient décidé de s'abstenir des élections du Grand Conseil qui doivent avoir lieu en décembre prochain.

Le Conseil d'Etat a voté un secours de 1000 fr. pour les incendiés de Meiringen.

St-GALL. — Des cinquante-quatre bâtiments brûlés à Reibstein, il y a trente maisons d'habitation.

On croit que le feu a été mis intentionnellement. Plusieurs arrestations ont été opérées. Le feu doit avoir éclaté à l'auberge de l'Arbre vert. De là, il s'est communiqué à l'auberge du Rainin, puis à tout le village. L'eau manqua. Une certaine quantité de bétail a péri. Une grande partie du mobilier n'était pas assuré.

VALAIS. — On nous écrit de Sion, 1^{er} novembre: « Le froid est devenu subitement très intense; la nuit dernière, le thermomètre est descendu à 3^e au-dessous de zéro à Sion. En rase campagne, les pépinières sont sérieusement atteintes. »

C'est le moment où la charité devra se montrer grande et généreuse, car la misère est au seuil de bien des ménages, victimes des désastres agricoles. Maintenant que les vendanges sont terminées, on peut apprécier le mal dans toute sa terrible réalité. Bien des vigneronnes n'ont pas récolté de vin pour leur usage, les pommes de terre ont en un rendement médiocre et le maïs n'a pas pu entièrement mûrir. Les trois principales ressources ont donc manqué et il est facile de se rendre compte de la triste situation des pauvres paysans.

Des vols ont eu lieu à Sion ces jours derniers dans plusieurs magasins. Une battue a été organisée par la police. Deux Italiens ont été traqués dans une mine d'anthracite et arrêtés. On croit à une bande organisée et des agents surveillent jour et nuit la ville et les environs. »

TESSIN. — Après trois jours de discussion, le Grand Conseil a adopté, par 49 voix contre 11, la loi accordant une subvention de 30% aux sociétés de tramways, ainsi que la loi qui accorde une subvention aux trois lignes dont la construction est déjà décidée.

On mande de Chiasso, 31 octobre, que ces jours-ci l'importation en Suisse de marchandises italiennes, spécialement en grains et raisins, a été très grande. Les trains de marchandises se dirigent vers l'Allemagne se suivent sans interruption. Le travail est tel à Chiasso que l'administration du Gothard a demandé au Conseil fédéral la permission d'abolir momentanément les jours de repos et de faire marcher les trains de marchandises même les jours de fête.

GENÈVE. — La Tribune dit que l'état du cardinal Mermillod s'étant sensiblement amélioré, on a résolu de le faire partir jeudi prochain, soit pour Cannes, soit pour Rome, à moins toutefois que d'ici là, il ne survienne une complication que l'on ne prévoit pas.

CANTON DE VAUD

MONTREUX. — La journée du 30 octobre marquera dans les annales du hameau de Glion, dit la Feuille d'avis de Vevey. La première locomotive du chemin de fer Glion-Naye a fait ce jour-là son premier essai.

La machine, du système Abt, fournie par la fabrique suisse de locomotives de Winterthur, et à peu près pareille à celles de la ligne Viège-Zermatt, avait

surveillé les arrangements avec tant de plaisir... je me rappelle bien comme il m'amenait pour en voir les progrès, et la fête que nous nous sommes donnée à nous deux, tout seuls, quand nous sommes venus l'habiter... Ici, mon père ne me semble pas parti... et puis, cette chambre où il a pensé à moi... Non, je vous en supplie, ne m'emmenez pas d'ici, j'en mourrais de chagrin!

Elle était si touchante dans ses vêtements de deuil, avec ses yeux cernés et pleins de larmes, son teint pâle, que M. et Mme Vallencour n'osèrent répondre non. Il fut convenu que les époux conserveraient leur appartement et que trois pièces seraient aménagées pour eux dans l'hôtel, celles que M. Lemartroy avait réservées pour le moment où sa fille se marierait, et où il logerait le jeune ménage.

Pendant les quelques jours qui devaient s'écouler jusque-là, Lina continua d'habiter l'hôtel seule avec les domestiques de son père; elle avait refusé l'offre que Marianne lui avait faite de coucher près d'elle, sinon dans sa chambre, au moins dans son cabinet de toilette.

Il faut bien que je m'habitue à être seule, avait-elle répondu.

L'installation de M. et Mme Vallencour eut lieu le plus tranquillement du monde; on n'eut pas dit qu'ils étaient entrés dans la maison, tellement cette opération avait pris peu de temps et fait peu de bruit.

L'amiral, qui avait un peu jalousement surveillé ce changement d'existence, rentra chez lui après l'avoir vu s'accomplir.

Su fond, dit-il à sa femme, je suis bien content que ce ne soit pas moi qui aie été chargé de Lina. Nous vois-tu déménager avec nos six filles dans l'hôtel de Lemartroy?

Ce n'aurait pas été possible, fit Mme Barly avec un demi-sourire.

(A suivre.)

ment sa vieille amie, elle refusa le sacrifice de son repos.

Marianne souffra à me tenir compagnie, dit-elle. Ce n'est qu'une cuisinière, mais elle a vu mourir ma mère, et elle a enseveli bien des âmes qui lui étaient chères. Pas plus que moi elle n'aura peur de notre veuve.

Mais, s'écria Mme Barly, à bout d'arguments, et laissant percer le fonds de sa pensée, cela ne se peut pas! C'est contre tous les usages!

Lina le regarda de ses yeux profonds et sombres; ce regard ne fléchit point devant celui de la femme de l'amiral.

Permettez-moi de vous le dire, chère et bonne madame, lorsque ma conscience sera en repos, l'inconvenance apparente d'une chose ou d'une autre ne m'arrêtera pas dans mes résolutions. C'est ainsi que mon père m'avait appris à considérer la vie.

Elle était orpheline depuis trop peu d'heures pour que le souvenir de M. Lemartroy n'évoquât pas un flot de larmes. Devant sa détresse, Mme Barly ne songea à la tourmenter. Elle se retira, et comme sacrifice aux convenances, comme offrande à l'amitié, il convint aussi de le dire, elle envoya l'amiral passer la nuit près du mort, avec le prêtre et la religieuse. Marianne, couchée sur un matelas par terre, ne voulut pas quitter sa jeune maîtresse, s'assurant ainsi qu'au moins elle ne pourrait s'exposer à des émotions inutiles, en allant visiter la chambre mortuaire.

été sortie le matin du hangar où on l'avait montée pièce par pièce. A 1 h. 10, le premier coup de sifflet, répété dans le vaillon des Avants, se faisait entendre, et, une demi-heure après, la locomotive était en pression.

En présence de l'ingénieur en chef de la ligne et de plusieurs autres ingénieurs et entrepreneurs, la machine, qui porte le nom de *Montreux*, se mit en mouvement, d'abord par saccades, puis régulièrement et enfin parcourut, sur une longueur d'environ 450 mètres, la première partie de la voie.

L'essai a été très satisfaisant; les aiguilles, d'un tout nouveau système, ont très bien fonctionné. Les essais ont continué dans l'après-midi d'abord avec la locomotive seule, puis avec un wagon de ballast, sur lequel se sont juchés un grand nombre de curieux.

Cinq autres locomotives, qui porteront les noms de *Chillon*, *Glion*, *Caux*, *Jaman* et *Naye*, arriveront successivement à Glion. Toutes devront être, comme la première, transportées, démontées par chars.

La pose des traverses en fer et des rails se poursuit avec une grande activité sur le premier tronçon de la ligne, entre Glion et le tunnel du Trembley. Ce dernier est entièrement achevé, mais les abords donneront encore du travail pour un certain nombre de jours.

Le percement du tunnel de 245 mètres, à travers le massif de Naye, avance lentement par suite de la dureté du roc; l'avancement est jusqu'à présent de 400 mètres.

En travaillant tout l'hiver on compte que le percement sera terminé en avril prochain. Pour arriver au sommet, un quatrième tunnel, qui n'était pas prévu dans le principe, sera encore nécessaire; il formera une courbe dans la petite chaîne de montagne se trouvant en face du sommet de Naye et aura une longueur d'environ 70 mètres.

En somme, les travaux en général très avancés et tout fait espérer que l'inauguration de la ligne aura lieu à l'époque prévue, soit au mois de juillet 1892.

MONTREUX. — La seconde liste de souscription pour l'arrangement de la place de la Rouvenaz atteint 9810 francs.

Nous avons tout lieu de croire, dit la *Feuille d'avis de Montreux*, que la montant définitif des souscriptions atteindra la somme de 12,000 fr., jolii dernier qui permettra aux autorités du cercle de maintenir dans le jardin une fontaine décorative et un pavillon de musique.

YVERDON (Corr.). — Les établissements de St-Loup seront gravés, cet hiver, de dépenses extraordinaires, en vue de la construction d'un nouvel hôpital. D'un autre côté, le nombre des diaconesses qui se vouent à cette œuvre excellente augmente d'une manière réjouissante, non seulement à Berne mais aussi chez nous.

M. Charles Chatelanat, ancien pasteur, donnera, dans le temple d'Yverdon, le 8 novembre au soir, une conférence sur ce sujet actuel: « Les diaconesses et St-Loup ». Le produit des troncans sera affecté aux œuvres de St-Loup.

OLLON. — La Société de tempérance et l'Union chrétienne de jeunes gens, à Ollon, se sont associés pour ouvrir une salle de lecture dans le but de fournir aux hommes et aux jeunes gens un moyen de passer leurs soirées d'une manière utile et agréable. La salle sera ouverte le 2 novembre.

LAUSANNE

Election pastorale. — L'élection pastorale d'hier a donné les résultats suivants: Votants, 914. MM. Thélin, pasteur, à Morrens, 623 voix. Gardin, past., à Constantine, 237. St-Julia, pasteur, à Providence, 56. Meystre, anc. past., à Crissier, 1. M. Thélin est donc présenté en premier rang comme pasteur de la paroisse de Lausanne.

La rue de la Cathédrale. — On se souvient que pendant l'hiver dernier deux masures appartenant à l'Etat s'effondrèrent, une nuit, à la rue de la Cathédrale. Un immeuble contigu fut gravement endommagé et dut être évacué sur-le-champ; les deux maisons du haut de la rue restèrent seules intactes.

Les anciens bûchers de l'hôpital qui fermaient la rangée vers le bas ayant été démolis dès lors, il est devenu possible de mettre de l'ordre dans ce champ de décombres. Le Conseil d'Etat propose donc au Grand Conseil d'acheter l'immeuble endommagé et les deux immeubles en amont et de raser le tout. Les derniers vestiges des ruelles de l'hôpital seraient ainsi vécus. De toute cette agglomération grouillante et puante dont les Lausannois âgés de quelque trente ans ont gardé le souvenir, il ne resterait que les maisons de la rue St-Etienne. A vrai dire, le revers de ces maisons n'est rien moins que beau, mais on peut espérer qu'une fois mis au grand jour on ne tarderait pas à lui donner un aspect plus présentable.

A tous égards la transformation projetée constituera un assainissement du quartier. Il existe actuellement, en effet, un égout à ciel ouvert entre la rue St-Etienne et les maisons à démolir. Cet égout est celui qui recueille les eaux de la Cité-Devant et passe sous la

cathédrale; il aboutit plus bas, par un coude assez brusque, dans la cour occidentale de l'Ecole industrielle et se déverse au Flou par une cheminée. En été, cet égout est un véritable foyer d'infection d'où se dégagent des odeurs pestilentielles. On s'étonne qu'on l'ait laissé subsister aussi longtemps.

Quand les maisons que l'Etat se propose d'acheter seront démolies, on remplacera ce canal ouvert par un aqueduc de forte section établi à une profondeur de 2 m. 50 à 3 m., et on fera en outre une ouïsse, dans la rue de la Cathédrale, pour l'écoulement des eaux pluviales. Le devis de ces deux ouvrages ascende à 6000 francs. La municipalité de Lausanne demande au conseil communal de voter cette dépense comme participation de la commune aux travaux d'assainissement de ce quartier. Nul doute que le conseil communal et le Grand Conseil ne ratifient tous deux les propositions qui leur seront faites. L'occasion de réaliser un progrès est trop bonne pour qu'on la laisse échapper.

Université. — L'Estafette annonce qu'à la suite de brillants examens propédeutiques subis par M. Gustave Clément, M. le D^r professeur Bagnion vient de lui confier les fonctions d'assistant d'anatomie à la Faculté de médecine de Lausanne.

La fin des vacances. — Les élèves des écoles primaires de Lausanne sont rentrés en classe ce matin, à 8 heures. Ceux du Collège, de l'Ecole industrielle et de l'Ecole supérieure communale des jeunes filles rentrent demain.

L'Ecole de Beaulieu sera inaugurée cette après-midi, à 2 heures, par une modeste cérémonie qui aura lieu dans le local de gymnastique de la division des garçons, en présence des autorités communales et scolaires et du personnel enseignant de toutes les classes primaires de la ville dont les élèves auront congé à cette occasion.

Hospice de l'Enfance. — Les amis de l'Hospice de l'Enfance de Lausanne sont convoqués en assemblée générale ordinaire samedi 7 novembre, à 3 1/2 heures, à l'Hospice, pour prendre connaissance du rapport annuel et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier.

L'expulsion de M. Germani. — Samedi, M. Germani a quitté Lausanne, sans tumulte et sans fanfare, dit le *Journal de Vevey*. Il s'est rendu à Genève, cherchant du travail, et passera probablement de la en Italie.

Théâtre. — Mme Thélo, la charmante divette que tout Paris a applaudie pendant de longues années, joue ce soir à Lausanne pour la première fois. Le programme porte *Mimi*, un opéra-tractant vaudevilles de MM. Raymond et Boucheron, *L'Entr'acte*, une saynète bouffonne spécialement écrite pour Mme Thélo, et diverses chansonnettes. On commencera par *Le Baiser*, comédie en un acte de Théodore de Banville.

Les journaux de Marseille, où la tournée Simon vient de se faire entendre, nous apportent d'enthousiastes éloges de Mme Thélo et des artistes qui l'entourent. On sait du reste que M. Simon n'a pas coutume de tout sacrifier à son étoile et que ses troupes sont toujours composées avec beaucoup de soin.

Nos incendiés.

Le comité bernois de secours en faveur des victimes du sinistre de Meiringen nous demande de publier l'appel suivant:

Concitoyens et Confédérés! Tous vous connaissez l'épouvantable malheur qui vient de frapper le village de Meiringen. 93 maisons d'habitation et 80 granges de ce village et des hameaux d'Eisenbolgen et de Hausen sont réduites en cendres; 166 familles, comptant près de 800 personnes, sont sans abri, et l'hiver est à la porte. L'incendie avait une telle violence et le feu s'est propagé avec tant de rapidité que bien peu de vêtements et d'aliments ont pu être sauvés. Les bâtiments étaient assurés pour un million et demi, mais comme il y en avait beaucoup d'anciens, le montant de l'assurance ne suffira pas pour reconstruire.

Quant au mobilier, le tiers à peu près, pour une valeur qui n'a pas encore été déterminée, a été malheureusement pas assuré. En outre une partie de l'assurance immobilière est à la charge du district d'Oberhasle, sans cela déjà une contrée pauvre. La misère est donc exceptionnellement grande. Le courage menace d'abandonner nombre de ces malheureux, qui au lieu de reconstruire leurs habitations, songent à émigrer. Mais nous avons confiance en la Providence, ainsi qu'en la générosité éprouvée de nos concitoyens, et les prions de nous adresser des secours pour Meiringen. Le comité soussigné, désigné par le Conseil exécutif, en fera un emploi consciencieux et rendra compte plus tard de sa gestion.

Nous prions d'adresser les dons en espèces, en nous avisant, à la Caisse cantonale bernoise, les aliments et objets de literie directement au Comité de secours à Meiringen. Le Département fédéral des postes a accordé la franchise de port pour tous les colis dont le poids n'excède pas 5 kilos. Berne, 29 octobre 1891.

Le Comité de secours cantonal:

Steiger, conseiller d'Etat à Berne, président. — Hopf, pasteur, à Meiringen. — König, intendant de l'hôpital bourgeois à Berne. — Lohner, maire de Thoune. — D^r Michel, député à Interlaken.

Müller, conseiller national, maire de Berne. — Neiger, député à Meiringen. — D^r Renggli, médecin à Meiringen. — Zurbuchen, conseiller national à Ringgenberg.

Il n'était pas dans nos intentions d'ouvrir une souscription en faveur des incendiés de Meiringen, non pas que nous ne sympathisions à leur malheur, mais parce qu'à l'entrée d'un hiver qui s'annonce très rude et devant les misères qui menacent nos propres populations, nous croyons prudent de réserver en leur faveur l'effort de la bienfaisance.

Cependant, nous ne voulons pas refuser nos bons offices à ceux de nos lecteurs qui en voudraient user pour la transmission de leurs dons. Nous les recevrons en rappelant à ce propos qu'outre les malheureux de Meiringen, les habitants des villages incendiés de Ladir et de Sclamisot, dans les Grisons, et de Rebstein, dans le canton de St-Gall, ont droit aussi à la sollicitude publique.

Nous avons reçu jusqu'ici: Pour Schamisot, M. Henri de Blonay, 30 fr.; — M. Henri van Muyden, 20; — un ami des Grisons, 5; — Institut Boillet, Cour, 40; — M. Aug. Borel, Morges, 100. — Total 195 francs. Pour Meiringen, M. Henri Dufour, prof., 10; — M. Aug. Borel, Morges, 100. — Total 110 francs. Pour Rebstein, M. Aug. Borel, Morges, 100 fr. Nous prions les personnes qui nous enverront de l'argent de bien vouloir indiquer exactement la destination de leurs dons.

VARIÉTÉS

Les idées morales contemporaines.

Dans un ouvrage qui n'est plus temps d'annoncer parce que tout le monde l'a déjà lu (1), M. Rod nous donne une consultation sur les idées morales des principaux écrivains de ce temps. Au lieu d'exposer et de discuter les systèmes qu'ont fait naître le problème de la vie et celui de la conduite, M. Rod a préféré nous montrer les idées morales se dégageant de l'œuvre de contemporains qui donnent le ton à la littérature. Avec un talent très remarquable, il déchiffre la formule d'un esprit et trouve les oppositions génératrices d'un caractère.

L'étude sur M. Renan, qui ouvre le volume, est un modèle de pénétration psychologique et d'élégance littéraire.

Tout homme porte en son cœur une image embellie de soi-même, un moi dont son imagination atténue les défauts, perfectionne les perfections, le moi qui voudrait être; le moi idéal est nécessairement l'enorme auquel on mesure le monde, le terme de comparaison dont on se sert pour juger les autres. Or, c'est ce moi que M. Renan a revêtu de différentes formes, c'est lui qu'il nous a dépeint sous la figure de ses héros favoris. Oai, Cakiamouti, Jésus, Marc Aurèle, Saint-François d'Assise, Spinoza, tel qu'il les a compris à travers leurs œuvres et leur vie, ne sont toujours que son moi intérieur, corrigé, idéal, et malgré l'érudition, la conscience avec laquelle il dépouille les documents, c'est de son propre fonds bien plus que de l'histoire qu'il les a tirés.

Et M. Rod nous montre M. Renan mettant son moi idéal en Jésus. D'après M. Renan, c'est surtout par le dédain transcendant que Jésus veut donner la paix aux hommes; indifférent en politique, il est humaniste dans le sens élevé du mot; comme M. Renan, il aime les peuples, les simples. Du temps de Jésus, il n'y avait ni kermesses bretonnes, ni diners celtiques, mais le maître allait volontiers « aux divertissements des mariages ». Jésus possédait au plus haut degré, nous dit M. Renan, ce que nous regardons comme la qualité essentielle d'une véritable personne distinguée, le don de sourire de son œuvre, d'y être supérieur, de ne pas s'en laisser obséder. Cette conception de Jésus-Christ ne manque pas d'originalité.

M. Rod analyse ensuite Schopenhauer, Zola, Jules Lemaitre, Schérer, Paul Bourget, Alexandre Dumas fils, Brunetière, Tolstoï et le vicomte E.-M. de Vogüé. Capable de tout comprendre, aussi bien les angoisses d'une pensée qui se cherche, que le scepticisme d'un esprit qui se complait en lui-même, l'auteur de ces études nous donne en quelques pages d'une forme achevée, d'une limpidité parfaite la clef des œuvres les plus variées, les plus compliquées.

(1) *Les Idées morales du temps présent*, par M. Edouard Rod. Lausanne, Payot, 1891.

Bourse de Lausanne du 2 novembre 1891.

Table with columns: Actions, Banque canton., Caisse hypothécaire, Banque d'escompte, Société de Lausanne, Gaz de Lausanne, Comp. de navigation libérées, Société immob. lausannoise, d'Ouchy, Obligat. Confédération 3 1/2 1887, Canton de Vaud 3 1/2, Ville de Lausanne 4 %, Ouest-Suisse 1856-61, Suisse-Occid. nouvelles, Emprunt de la Broye, Caisse hyp. vaud. 3 1/2 %.

On a payé: Actions Bateaux libérées, 660; Société coopérative de consommation 47; Obligations Ouest-Suisse 510.50; Lombards 311; 3 1/2 % Caisse hypothécaire 96; 4 1/2 % Banque des chemins de fer orientaux 98.80.

La Gazette est en vente dans les dépôts ci-après: Lausanne. Kiosques de St-François, de la Palud et de la Riponne; Bibliothèque de la gare; Dubois, magasin de tabacs, St-François; Tariu, librairie, Bourg; Bassin, magasin de tabacs, Grand-Pont; Ammann, cabinet lithographique, à la gare; Monnet, libraire, rue Pépinet; Vevey. A la gare; librairie Lorischer; Holl-Broyon, magasin de tabacs, — Bec, Buffet, libraire, — Montreux, Assenmacher, au Bon-Marché. — Clavens. La Flor de la Isabella, magasin de tabacs, — Aigle. Librairie Deladoey. — Genève. A la gare; à l'Agence des Journaux, boulevard du Théâtre, et dans tous les kiosques. — Neuchâtel. Kiosque des journaux; veuve Guyot, libraire, — Chaux-de-Fonds. A la gare; kiosque de l'Hôtel-de-Ville. — Locle. H. Houst. — Bière. A la gare; Kiosque, place du Moulin. — Porrentruy. A la gare. — Yverdon. A la gare; kiosque Lorzon. — Berne. A la gare; kiosque Bärenplatz. — Olten. A la gare. — Zurich. A la gare; chez Mme veuve Baqol. — Bâle. Agence des journaux, 74, rue des Tanneurs. — Lucerne. A la gare; Doleschall march. de journaux; Bachmann.

Bourse de Genève (Service téléphonique.)

Table with columns: 3 1/2 % Fédéral 1887, 3 1/2 % Fédéral 1890, 5 % Italien, Actions Jura-Simplon ordinaires, 4 % 2 ans, privilégiées, Central-Suisse, Nord-Est-Suisse, St-Gothard, Union-Suisse anciennes, Jura-Berne, Union financ. genevoise, Banque de Paris, Crédit lyonnais, Gaz de Stuttgart, Alpines, Rio Tinto, Obligat. Ouest-Suisse 1856-67, Suisse-Occidentale 1878, Nord-Suisse 4 %, Nord-Est-Suisse 4 %, Genevoises 3 % à lots, Crédit fon. égypt. 3 % à lots, Lombards anciennes, Méridionales d'Italie, Chemins italiens 3 %, Crédit fon. canadien 4 %, Crédit mutuel russe 4 1/2 %, Obert Serbe.

Changes du 2 novembre 1891.

Table with columns: DEMANDE, OFFERT, France à vue, Italie à vue, Londres, Amsterdam, Almerga, Vienne.

Observations météorologiques

DE LA STATION CENTRALE D'ESSAIS VITICOLES. Champ-de-Vin: A 7 h. m., 1 h. et 9 h. s. — Alt. 555 m.; Long.: 6°58'30"; Lat.: 46°31'. — Barom.: 713; Therm.: 9°6; Haut. d'eau: 1 m.03.

Octobre moyen: Baromètre 713. Thermomètre 9°3. Pluie 409 mm.

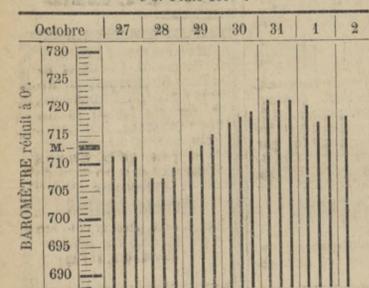


Table with columns: Thermomètre, 7 h. m., 1 h. soir, 9 h. soir, Maxim., Minim., Pluie, Soleil.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres.

souffrance incomprise. Il n'y aurait réellement de place dans l'avenir que pour un pessimisme blasphematoire. Il faut donc croire, puisque c'est un motif puissant d'accepter la vie, que les actes de l'humanité s'inscrivent sur les tables de l'éternité. Le fanatisme inconnu dont parle M. Rod, et qui écrit de temps en temps à M. Renan « si pourtant il y avait un enfer » représente aussi une force morale du temps présent. Nous ne désirons pas que M. Renan aille en enfer; nous ne croyons pas qu'on doive fonder la morale sur la crainte des peines. Mais nous croyons que sans l'idée d'un au-delà, quelque vague qu'elle puisse être, il n'y a pas d'autorité réelle dans l'enseignement moral, et il nous est difficile de comprendre des philosophes chrétiens ou néo-chrétiens, comme Tolstoï, qui dissimulent ou qui effacent la perspective d'un avenir après la mort.

Nous croyons, avec de nombreux penseurs et naturalistes, que la chute, indispensable pour concilier notre expérience, qui implique le mal, avec l'idéal moral, ne peut être placée qu'antérieurement au développement du monde visible et que toute notre économie n'est qu'une œuvre de restauration qui trouvera par delà son achèvement.

Le devoir, d'ailleurs, suppose la liberté et, par ses actes, l'être libre se constitue, se crée partiellement lui-même. Devoir, liberté, immortalité sont des termes solidaires, et sans la foi à leur réalité, il est impossible d'échapper au pessimisme quand on est trop sensible ou qu'on digère mal, et au dilettantisme quand on se porte bien et qu'on est curieux.

Finalement, si nous devons disparaître entièrement à l'instant de la mort, à quoi bon ceci ou autre chose? L'individu n'a plus d'autre norme que son plaisir, et il le prendra où il lui convient; l'idéal des esprits cultivés n'aura pour lui qu'une autorité toute relative.

Les idées morales qu'on propose à l'action individuelle, la patrie, la race, le plaisir de soulager les souffrances, le sentiment de la possession de soi, l'honneur, sont des sentiments qui peuvent être développés et peut-être fixés par l'éducation; mais ils ne constituent pas une morale. Il n'y a qu'une morale qu'on puisse prêcher, c'est celle qui nous enseigne la réalité et la sainteté de l'effort et qui nous prépare pour nos destinées futures; car, comme le dit M. Renan, qui veut réserver toutes ses chances: « L'effort vaut pour l'éternité ».

La solidarité des hommes en Dieu par l'amour, c'est l'évangile de la conscience: « Ce que vous avez fait à l'un des plus petits, vous l'avez fait à Dieu même »; voilà, avec la croyance d'une communion future des esprits, la religion chrétienne, la religion véritable, la parole de vie.

Mais ces commentaires nous entraînent peut-être un peu loin du sujet où M. Rod a essayé de se renfermer. Il nous pardonnera si son beau livre, si riche et si suggestif, éveille tant de réflexions.

DÉPÊCHES

Londres, 2 novembre. — Le Standard, commentant le retour du tsar en Russie, en tire des conclusions pessimistes. Il estime que l'étiquette exigeait la visite du tsar à Berlin.

Le Standard attribue cette attitude du tsar à l'alliance franco-russe. Il conclut: « La France et la Russie ont des sentiments irréconciliables envers d'autres nations. Elles continueront à revendiquer, l'une l'Alsace-Lorraine, l'autre la domination dans les Balkans ».

Aras, 2 novembre. — Le vote commencé dans le bassin houiller du Pas-de-Calais relativement à la grève générale des mineurs donne jusqu'à présent 2697 voix pour la grève et 1074 contre.

Paris, 2 novembre. — L'état du cardinal Laviegrerie s'est légèrement amélioré.

Ed. FERR, éditeur.

EN LIQUIDATION de tissus foulard d'Alsace imprimés à 27 cts. jusqu'à 36 cts. la demi aune les meilleures qualités dont la valeur réelle est de 65 cts. jusqu'à 95 cts. la demi aune (occasion) est expédié directement aux particuliers en mètres seuls ou en pièces entières franco de port à domicile par la Maison Oettinger & Cie, Zurich.

Toiles coton écarlates et blanches, pour chemises, draps de lit, etc., à 25 cts. le mètre, franco à domicile par le dépôt de fabrication Jelmoli & Co, Zurich. — N. B. Échantillons de toutes les qualités et larg. (de 80 cm. jusqu'à 205 cm.) franco par retour.

QUOI DE NEUF!

Je ne vois rien qui soit absolument nouveau. Si ce n'est le savon des princes du Congo. Ce Pillastre Vaisier a créé pour la femme Et qu'en vers élogieux toute la presse acclame. Saonnerie Victor Vaisier, Paris. Ag. dép. FRAY & SAUNIER, 85, rue Tupin, Lyon.

La prévoyance n'a jamais ni: c'est ce que chacun devrait le dire, même l'homme le plus sain, à chaque trouble de la digestion, même aux plus légers, tels que renvois acides, langue chargée, poids sur l'estomac, inappétence, etc., et employer aussitôt un bon remède comme les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt; on n'aura pas alors de reproches à se faire. Exiger les vraies boîtes qui se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25; refuser toute imitation ou contrefaçon. n°1273 1367

DRAP DE BERNE, MILAINES

(Bernehalblin) Toiles, Nappages, Torchons, etc. etc. sont fabriqués par Walther Gygax, à Bleichenbach (Cant. Berne), qui vend par pièce et par mètre, directement aux particuliers. — On est prié d'indiquer les sortes d'échantillons que l'on désire.

Adresse télégraphique: « Walther Bleichenbach ».

Inauguration de l'Université.

Les articles de la Gazette de Lausanne rendant compte des fêtes d'inauguration de l'Université de Lausanne, ont été réunis en une brochure de 128 pages, qui est en vente, au prix de 1 franc, chez notre imprimeur, M. Lucien Vincent, chez tous les libraires et dans les kiosques.

